

Département  
HAUTE-MARNE

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Arrondissement de  
LANGRES

Commune de Villegusien-le-Lac  
-----

Séance du 9 Mars 2022  
-----

**Nombres de membres**

Afférents : 19  
En exercice: 19  
Présents : 16

L'an deux mil vingt deux et le neuf Mars à 19 heures, le Conseil Municipal de cette collectivité, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme CARTAGENA Magali, Maire

**Date de la convocation**

04/03/2022

Présents : Mme CARTAGENA Magali, Maire, Mmes : BERCIER Martine, BLAUT Séverine, BRESARD Françoise, MONTENOT Sabine, SEGUIN Marie-Andrée, SEMELET Marie-Agnès, SIMON-VIREY Armelle, MM : BERNASCONI Eric, CAMUS Jean-Michel, COTHENET Lambert, DEMANGE Joel, DOLCI FABRICE, GERBET Bruno, MIELLE ERIC, SEMELET Philippe

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme EHRHART Cindy à Mr DEMANGE Joel, MM : CUENIN Guy à Mr GERBET Bruno, ROBIN Dominique à Mme SEGUIN Marie-Andrée

Secrétaire de séance: M. COTHENET Lambert

Le compte-rendu de la séance précédente a été lu et adopté à l'unanimité à savoir 18 pour et 1 abstention. Monsieur CAMUS Jean-Michel a fait plusieurs remarques concernant le bail à ferme de Monsieur NEYRET Pierre-Yves, le bail de chasse de la société de Chasse d'Heuilley-Cotton, et sur la scolarisation des élèves d'Heuilley-Cotton au collège de Prauthoy.

**D 2022 2 1 : COMPTE ADMINISTRATIF 2021 BUDGET LOTISSEMENT LES PRESLES II**

Madame SIMON-VIREY Armelle, 1ère adjoint présente le compte administratif 2021 du budget lotissement les Presles II.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide :

- d'approuver le compte administratif 2021 du budget lotissement les Presles II, présentant un déficit d'investissement de -62 829,67€
- reporter le résultat de clôture au budget primitif 2022

Pour : 8 - Contre : 8 - Abstention : 2

**D 2022 2 2 : COMPTE ADMINISTRATIF 2021 BUDGET LOTISSEMENT LE RUISSEAU**

Madame SIMON-VIREY Armelle, 1ère adjoint présente le compte administratif 2021 du budget lotissement le Ruisseau.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide :

- d'approuver le compte administratif 2021 du budget lotissement le Ruisseau, présentant un déficit d'investissement de -101 301,38€
- reporter le résultat de clôture au budget primitif 2022

Pour : 8 - Contre : 8 - Abstention : 2

### **D 2022 2 3 : COMPTE ADMINISTRATIF 2021 BUDGET LOTISSEMENT CHAMPS DEVANT II**

Madame SIMON-VIREY Armelle, 1ère adjoint présente le compte administratif 2021 du budget lotissement Champs Devant II.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide :

- de ne pas approuver le compte administratif 2021 du budget lotissement Champs Devant II présentant :
  - un déficit d'investissement de -115 338,04€
  - un déficit d'investissement de -76 598,18€
- reporter le résultat de clôture au budget primitif 2022

Pour : 7 - Contre : 8 - Abstention : 3

### **D 2022 2 4 : COMPTE ADMINISTRATIF 2021 BUDGET CAMPING**

Madame SIMON-VIREY Armelle, 1ère adjoint présente le compte administratif 2021 du budget Camping.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide :

- d'approuver le compte administratif 2021 du budget Camping, présentant :
  - un déficit d'investissement de -28 611,18€
  - un déficit d'investissement de -62 963,24€
- reporter le résultat de clôture au budget primitif 2022

Pour : 8 - Contre : 8 - Abstention : 2

### **D 2022 2 5 : COMPTE ADMINISTRATIF 2021 BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT**

Madame SIMON-VIREY Armelle, 1ère adjoint présente le compte administratif 2021 du budget Eau et Assainissement

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide :

- d'approuver le compte administratif 2021 du budget Eau et Assainissement, présentant :
  - un excédent d'investissement de 48 902,50€
  - un excédent de fonctionnement de 21 931,76€
- reporter le résultat de clôture au budget primitif 2022

Pour : 8 - Contre : 8 - Abstention : 2

### **D 2022 2 6 : COMPTE ADMINISTRATIF 2021 BUDGET PRINCIPAL**

Madame SIMON-VIREY Armelle, 1ère adjoint présente le compte administratif 2021 du budget Principal.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide :

- d'approuver le compte administratif 2021 du budget Principal, présentant :
  - un excédent d'investissement de 111 217,60€
  - un excédent de fonctionnement de 714 030,80€
- reporter le résultat de clôture au budget primitif 2022

Pour : 8 - Contre : 8 - Abstention : 2

#### **D 2022 2 7 : COMPTE DE GESTION 2021 BUDGET LOTISSEMENT LES PRESLES II**

Madame CARTAGENA Magali, Maire présente le compte de gestion 2021 du budget lotissement les Presles II.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide :

- d'approuver le compte de gestion 2021 du budget lotissement les Presles II.

Pour : 9 - Contre : 8 - Abstention : 2

#### **D 2022 2 8 : COMPTE DE GESTION 2021 BUDGET LOTISSEMENT LE RUISSEAU**

Madame CARTAGENA Magali, Maire présente le compte de gestion 2021 du budget lotissement le Ruisseau.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide :

- d'approuver le compte de gestion 2021 du budget lotissement le Ruisseau.

Pour : 9 - Contre : 8 - Abstention : 2

#### **D 2022 2 9 : COMPTE DE GESTION 2021 BUDGET LOTISSEMENT CHAMPS DEVANT II**

Madame CARTAGENA Magali, Maire présente le compte de gestion 2021 du budget lotissement Champs Devant II.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide :

- d'approuver le compte de gestion 2021 du budget lotissement Champs Devant II.

Pour : 9 - Contre : 8 - Abstention : 2

#### **D 2022 2 10 : COMPTE DE GESTION 2021 BUDGET CAMPING**

Madame CARTAGENA Magali, Maire présente le compte de gestion 2021 du budget Camping.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide :

- d'approuver le compte de gestion 2021 du budget lotissement Camping.

Pour : 9 - Contre : 8 - Abstention : 2

#### **D 2022 2 11 : COMPTE DE GESTION 2021 BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT**

Madame CARTAGENA Magali, Maire présente le compte de gestion 2021 du budget Eau et Assainissement.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide :

- d'approuver le compte de gestion 2021 du budget Eau et Assainissement.

Pour : 9 - Contre : 8 - Abstention : 2

#### **D 2022 2 12 : COMPTE DE GESTION 2021 BUDGET PRINCIPAL**

Madame CARTAGENA Magali, Maire présente le compte de gestion 2021 du budget Principal.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide :

- d'approuver le compte de gestion 2021 du budget Principal.

Pour : 9 - Contre : 8 - Abstention : 2

#### **D 2022 2 13 : BUDGET PREVISIONNEL 2022 BUDGET LOTISSEMENT LES PRESLES II**

Après avoir entendu le budget prévisionnel 2022 du lotissement les Presles II, le Conseil Municipal décide de :

- Refuser le budget prévisionnel 2022 du lotissement les Presles II.

Pour : 9 - Contre : 10 - Abstention : 0

#### **D 2022 2 14 : BUDGET PREVISIONNEL 2022 LOTISSEMENT LE RUISSEAU**

Après avoir entendu le budget prévisionnel 2022 du lotissement le Ruisseau, le Conseil Municipal décide de :

- Refuser le budget prévisionnel 2022 du lotissement le Ruisseau.

Pour : 9 - Contre : 10 - Abstention : 0

#### **D 2022 2 15 : BUDGET PREVISIONNEL 2022 BUDGET LOTISSEMENT CHAMPS DEVANT II**

Après avoir entendu le budget prévisionnel 2022 du lotissement Champs Devant II, le Conseil Municipal décide de :

- Refuser le budget prévisionnel 2022 du lotissement Champs Devant II.

Pour : 9 - Contre : 10 - Abstention : 1

#### **D 2022 2 16 : BUDGET PREVISIONNEL 2022 BUDGET CAMPING**

Après avoir entendu le budget prévisionnel 2022 du Camping, le Conseil Municipal décide de :

- Refuser le budget prévisionnel 2022 du Camping.

Pour : 9 - Contre : 10 - Abstention : 0

#### **D 2022 2 17 : BUDGET PREVISIONNEL 2022 BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT**

Après avoir entendu le budget prévisionnel 2022 de l'Eau et Assainissement, le Conseil Municipal décide de :

- Refuser le budget prévisionnel 2022 de l'Eau et Assainissement.

Pour : 8 - Contre : 10 - Abstention : 1

#### **D 2022 2 18 : BUDGET PREVISIONNEL 2022 BUDGET PRINCIPAL**

Après avoir entendu le budget prévisionnel 2022 du budget Principal, le Conseil Municipal décide de :

- Refuser le budget prévisionnel 2022 du budget Principal.

Pour : 9 - Contre : 10 - Abstention : 0

#### **D 2022 2 19 : APPLICATION DE LA FONGIBILITE DES CREDITS POUR LA NOMENCLATURE M57**

Dans le cadre de la mise en place de la nouvelle nomenclature M57 et conformément à l'article L5217-10-6 du CGCT une faculté pour l'organe délibérant de déléguer à l'exécutif la possibilité de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre est autorisée (dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chacune des sections, et à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel).

Au-delà du plafond de 7.5%, une décision modificative sera votée par l'assemblée délibérante. Les certificats de fongibilité assimilés à des virements de crédits entre chapitres seront transmis au contrôle de légalité ainsi qu'au comptable public et feront l'objet d'un suivi dans le bon respect de la limite maximum autorisée par l'assemblée délibérante.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide de :

- Ne pas appliquer la fongibilité des crédits pour la nomenclature M57.

Pour : 9 - Contre : 10 - Abstention : 1

#### **COMPLEMENT DU COMPTE RENDU**

- Un doodle va être mis en place pour les tours de garde des élections présidentielles des 10 et 24 avril 2022. Le scrutin sera ouvert de 8h à 19h.

- Une réunion de bureau est prévue le lundi 14 mars 2022 à 17h30 pour préparer le prochain conseil municipal.